 <p>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE ET DE LA FORÊT</p>	<p><b>Direction</b> : Direction générale de l'enseignement et de la recherche</p> <p><b>Sous-direction</b> : de la Politique des formations de l'enseignement général, technologique et professionnel</p> <p><b>Bureau</b> : Examens, Concours et Diplômes</p> <p><b>Adresse</b> : Complexe d'enseignement agricole BP 79 31326 CASTANET TOLOSAN</p> <p><b>Suivi par</b> : G. FONTOVA <b>Tél</b> : 05 61 28 84 03 <b>Fax</b> : 05 61 28 84 21 <b>Réf. Interne</b> : 002-10 Nte Sce</p>	<p style="text-align: center;"><b>NOTE DE SERVICE</b> <b>DGER/POFEGTP/N2001-2129</b> <b>Date : 18 DECEMBRE 2001</b></p>
---	--	---

Date de mise en application : Immédiate

Le Ministre de l'agriculture et de la pêche  
à

Messieurs

Les directeurs régionaux de l'agriculture et de la forêt

**Objet** : Information sur les recueils de sujets d'examens de l'Enseignement technique agricole diffusés par le Centre National de Promotion Rurale (CNPR).

**Mots-clés** : *Annales examens 2001*

<b>Plan de Diffusion</b>	
<p><b>Plan exécution :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Directions régionales de l'agriculture et de la forêt</li><li>- Directions de l'agriculture et de la forêt des D.O.M.</li><li>- Inspection générale de l'agriculture</li><li>- Conseil général de l'agronomie</li><li>- Inspection de l'enseignement agricole</li><li>- Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole</li><li>- Etablissements d'enseignement supérieur relevant du ministère de l'agriculture et de la pêche</li><li>- Unions nationales fédératives d'établissements privés sous contrat</li></ul>	<p><b>Pour information :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Organisations syndicales de l'enseignement agricole public</li><li>- Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public</li></ul>

La présente note de service a pour objet d'informer les établissements d'enseignement agricole publics, privés, les services régionaux de formation et de développement, l'inspection pédagogique que le CNPR diffuse comme l'an passé les recueils de sujets d'examens de l'enseignement technique agricole.

Les commandes de recueils devront être adressées au CNPR en utilisant le bon de commande ci-joint et selon les modalités de paiement précisées dans cette note.

Toute commande doit être obligatoirement accompagnée d'un titre de paiement libellé à l'ordre de l'agent comptable du CNPR.

Les recueils de sujets d'examens relatifs à la session 2001 seront disponibles au CNPR au cours du mois de décembre 2001.

L'attention des chefs d'établissement et des enseignants doit être attirée sur l'intérêt pour chaque enseignant de disposer, dans le souci d'une bonne préparation des élèves aux examens, de l'ensemble des sujets d'examens relatifs aux formations dispensées.

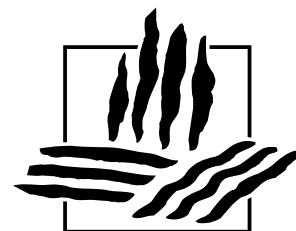
Brigitte FEVRE

Chargée de la sous-direction  
de la Politique des Formations de l'Enseignement  
général, Technologique et Professionnel



À RETOURNER  
Marmilhat - BP 100  
63370 Lempdes  
Tél. 04 73 83 36 00  
Fax 04 73 61 78 66

Diffusion des annales des examens de l'enseignement agricole



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA PÊCHE

# BON DE COMMANDE

5<sup>n</sup>° siret : 180.070.062.00013 / code APE : 751E

Nom ou organisme ou établissement	
Adresse (pour facturation)	
Nom du correspondant (pour l'organisme)	
Adresse pour expédition (si différente de celle de l'organisme)	

☞ Remplir la commande détaillée au dos du bon de commande.

☞ Dater et signer.

☞ Reporter la somme totale ci-dessous.

☞ Accompagner ce bon de commande de votre règlement.

(Au cas où un titre serait momentanément épuisé ou en actualisation, nous servirons votre commande sans ce titre, et nous vous le ferons parvenir dès qu'il sera disponible.)

Le présent bon de commande arrêté à la somme de (écrire en toutes lettres) :

..... (euros ou francs)

**Toute commande d'ouvrages ou souscription d'abonnement doit être obligatoirement accompagnée d'un titre de paiement libellé à l'ordre de l'Agent comptable du CNPR.**

Cette condition s'applique également aux commandes émanant de services de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics nationaux et locaux qui peuvent régler soit par chèque joint à la commande, soit par mandat administratif en indiquant le n° et la date du mandat (texte de référence ministère de l'économie, des finances et du budget, direction de la comptabilité publique, instruction n° 90-122-MO-M9 du 7 novembre 1990, relative au paiement à la commande pour l'achat d'ouvrages par les organismes publics). Du fait de cette obligation, les commandes par télécopie ne seront servies qu'à réception du titre de paiement.

réglé par :  chèque postal ou bancaire ci-joint\* (libellé au nom de Monsieur l'Agent Comptable du CNPR)

ou  mandat administratif

n°

date

(TP CLERMONT F TRESOR GEN : 10071-63000-00003003993-32)

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ Signature et cachet



\* Le présent bon de commande tient lieu de facture. Si toutefois vous souhaitez une facture acquittée, veuillez cocher cette case.

**Bon de commande à retourner au CNPR - BP 100 - 63370 Lempdes**

Réf.	Titre	Tarifs		Nbre d'ex.	Coût à facturer
		euros	francs		
82A2	CAPA Traditionnel	6,40 €	42,00 F		
82A1	CAPA Rénové	5,64 €	37,00 F		
82B1	BEPA Epreuves communes	5,64 €	37,00 F		
82E1	BEPA option Transformation	3,96 €	26,00 F		
82C2	BEPA option Services-Vente et option Animalerie	4,88 €	32,00 F		
82F1	BEPA option Services	9,45 €	62,00 F		
82H1	BEPA option Hippique	4,88 €	32,00 F		
82D1	BEPA option Conduite de Production Agricole et P Horticoles	4,88 €	32,00 F		
82G1	BEPA option Aménagements de l'espace	4,88 €	32,00 F		
82B2	BEPA option Agroéquipements	4,57 €	30,00 F		
82C1	BEPA option Exploitation	4,88 €	32,00 F		
82E2	BTA option Productions	5,64 €	37,00 F		
82D2	BTA option Commercialisation et services	9,45 €	62,00 F		
82G2	BTA option Aménagements de l'espace	6,40 €	42,00 F		
82F2	BTA option Transformation(attente Castanet)	5,64 €	37,00 F		
82H2	BAC Pro Epreuves communes	6,40 €	42,00 F		
82D3	BAC Technologique	9,45 €	62,00 F		
82C3	BAC Techno Epreuves communes	6,40 €	42,00 F		

Annales des examens 2001

Réf.	Titre	Tarifs		Nbre d'ex.	Coût à facturer
		euros	francs		
Annales des examens 2001	82A3	BAC Pro option C.G.E.A.	4,88 €	32,00 F	
	82B3	BAC Pro Epreuves spécifiques	9,45 €	62,00 F	
	82E5	BAC «S»	9,45 €	62,00 F	
	82E3	BTSA option Epreuves communes	4,88 €	32,00 F	
	82C4	BTSA option Viticulture-œnologie	3,96 €	26,00 F	
	82G3	BTSA option Technologies végétales	3,96 €	26,00 F	
	82D4	BTSA option Technico-commercial	4,88 €	32,00 F	
	82D5	BTSA option Service en espace rural	3,96 €	26,00 F	
	82H3	BTSA option Productions animales	4,57 €	30,00 F	
	82B4	BTSA option Productions horticoles	3,96 €	26,00 F	
	82A4	BTSA option Productions aquacoles	3,96 €	26,00 F	
	82H4	BTSA option Industries agroalimentaires	4,57 €	30,00 F	
	82G4	BTSA option Gestion et protection de la nature	3,96 €	26,00 F	
	82E4	BTSA option Gestion et maîtrise de l'eau	5,64 €	37,00 F	
	82A5	BTSA option Gestion forestière	3,96 €	26,00 F	
	82C5	BTSA option Génie des équipements agricoles	3,96 €	26,00 F	
	82B5	BTSA option ANABIOTEC	4,57 €	30,00 F	
	82F4	BTSA option Aménagements paysagers	3,96 €	26,00 F	
	82F3	BTSA option ACSE	4,57 €	30,00 F	
	<b>Collection complète 2001 avec 30 % de réduction</b>			<b>142,67 €</b>	<b>935,00 F</b>
Annales des examens 2000	81A1	CAPA	9,15 €	60 F	
	81B1	BEPA Épreuves communes	6,10 €	40 F	
	81C1	BEPA option Exploitation	4,57 €	30 F	
	81D1	BEPA option Productions horticoles et CPA	4,57 €	30 F	
	81E1	BEPA option Transformation	3,05 €	20 F	
	81F1	BEPA option Services / Animalerie	9,15 €	60 F	
	81G1	BEPA option Aménagement de l'espace	4,57 €	30 F	
	81H1	BEPA option Activités hippiques	3,81 €	25 F	
	81A2	BEPA option Agroéquipements	3,05 €	20 F	
	81B2	Bac Techno	10,67 €	70 F	
	81C2	Bac Pro	12,20 €	80 F	
	81D2	Bac S	6,10 €	40 F	
	81E2	BTA option Production	6,10 €	40 F	
	81F2	BTA option Transformation	4,57 €	30 F	
	81G2	BTA option Commercialisation et services	7,62 €	50 F	
	81H2	BTA option Aménagement de l'espace	5,34 €	35 F	
	81A3	BTSA Épreuves communes	4,57 €	30 F	
	81B3	BTSA option ACSE	3,81 €	25 F	
	81C3	BTSA option Technologies végétales	3,81 €	25 F	
	81D3	BTSA option Productions animales	3,81 €	25 F	
	81E3	BTSA option Productions aquacoles	3,81 €	25 F	
	81F3	BTSA option Productions horticoles	3,81 €	25 F	
	81G3	BTSA option Viticulture-œnologie	3,81 €	25 F	
	81H3	BTSA option Technico-commercial	4,57 €	30 F	
	81A4	BTSA option Gestion et maîtrise de l'eau	4,57 €	30 F	
	81B4	BTSA option Aménagements paysagers	3,81 €	25 F	
	81C4	BTSA option Gestion et protection de la nature	3,05 €	20 F	
	81D4	BTSA option IAA	4,57 €	30 F	
	81E4	BTSA option Gestion forestière	3,05 €	20 F	
	81F4	BTSA option Anabiotec	3,05 €	20 F	
81G4	BTSA option Génie des équipements agricoles	3,05 €	20 F		
81H4	BTSA option Service en milieu rural	3,05 €	20 F		
<b>Collection complète 2000 avec 30 % de réduction</b>			<b>122 €</b>	<b>800 F</b>	
Annales des examens 1999	80A1	CAPA - CAPA Traditionnel	10,67 €	70 F	
	80B1	BEPA Épreuves communes	5,34 €	35 F	
	80C1	BEPA option Exploitation	7,62 €	50 F	
	80D1	BEPA option Transformation	3,05 €	20 F	
	80E1	BEPA option Services / Animalerie	9,15 €	60 F	
	80F1	BEPA option Aménagement de l'espace	3,81 €	25 F	
	80G1	BEPA option Activités hippiques	3,81 €	25 F	
	80H1	BEPA option Agroéquipements	3,05 €	20 F	
	80A2	Bac Techno	9,15 €	60 F	
	80B2	Bac Pro	10,67 €	70 F	
	80C2	BTA option Production	7,62 €	50 F	
	80D2	BTA option Transformation	4,57 €	30 F	
	80E2	BTA option Commercialisation et services	9,15 €	60 F	
	80F2	BTA option Aménagement de l'espace	5,34 €	35 F	
	80G2	Bac S	5,34 €	35 F	
	80H2	BTSA Épreuves communes	4,57 €	30 F	
	80A3	BTSA option ACSE	4,57 €	30 F	
	80B3	BTSA option Technologies végétales	3,05 €	20 F	
	80C3	BTSA option Productions animales	3,81 €	25 F	
	80D3	BTSA option Productions aquacoles	3,81 €	25 F	
	80E3	BTSA option Productions horticoles	3,81 €	25 F	
	80F3	BTSA option Viticulture-œnologie	3,81 €	25 F	
	80G3	BTSA option Technico-commercial	4,57 €	30 F	
	80H3	BTSA option Gestion et maîtrise de l'eau	5,34 €	35 F	
	80A4	BTSA option Aménagements paysagers	3,81 €	25 F	
	80B4	BTSA option Gestion et protection de la nature	3,05 €	20 F	
	80C4	BTSA option IAA	3,81 €	25 F	
	80D4	BTSA option Gestion forestière	3,05 €	20 F	
	80E4	BTSA option Anabiotec	3,81 €	25 F	
	80F4	BTSA option Génie des équipements agricoles	2,29 €	15 F	
<b>Collection complète 1999 avec 30% de réduction</b>			<b>122 €</b>	<b>800 F</b>	

Total de la commande (le règlement doit s'effectuer en euros ou en francs)